

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise, Titulaires d'églises paroissiales. — II Société d'une messe. — III Soeurs de Miséricorde: Vêture et profession religieuse. — IV Les jours d'abstinence pour le prochain carême. — V Mgr Guertin, vicaire général de Saint-Hyacinthe. — VI Le Père Pichon. — VII S. E. le cardinal O'Connell et les Canadiens. — VIII Ceux qui ont sauvé la situation en France. — IX Les conditions de la paix religieuse en France. — X Le résultat des élections en Belgique. — XI Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche 8 février

On annonce:

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, le 14e anniversaire du sacre de Mgr l'évêque (dimanche, 15).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 8 février

Messess basses

De la Sexagésime, **semi-double** (privilegié contre tout office de 1^e cl.); mém. de saint Jean de Matha, sans 3^e or.; préf. de la Trinité.

. Messe chantée

Après l'aspersion, bénédiction des cierges et procession avec cierges allumés.

Messe de la Purification (du 2); préf. de Noël; dernier Ev. du dim.

On tient son cierge allumé 1^o pendant la procession; 2^o pendant le chant de l'évangile; 3^o depuis la consécration jusqu'à la communion, si la messe est celle de la Purification. Mais si elle est titulaire de l'église, on ne l'allume qu'à la procession.

Aux II vêpres de la Purification, mém. 1^o de saint Cyrille d'Alexandrie, 2^o du dim., 3^o de saint Jean de Matha.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 15 février

Les titulaires d'églises paroissiales qui tombent du 16 au 21 février, auront leur solennité **anticipée** au 15 février; ceux qui tombent après le 15, ne l'auront que le 2 mai.

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 10 février, sainte Scholastique ; du 14, saint Valentin.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 11 février, Notre Dame de Lourdes (Notre-Dame-de-Haÿ).

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 11 février, Notre Dame de Lourdes (Cyrville et East-View-Center).

Diocèse d'Haileybury. — Du 11 février, Notre Dame de Lourdes (Lorrainville).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 15 février, saint Faustin et saint Jovite.

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse de Nicolet. — Du 9 février, saint Cyrille (Wendover) et saint Nicéphore; du 16, saint Samuel (-de-Horton). J. S.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 27 janvier 1920.

M. l'abbé ALPHONSE MANDEVILLE, ancien curé de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, décédé à l'Acadie, le 24 janvier, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

M. l'abbé FRANÇOIS-D'ASSISE GAUTHIER, décédé à Saint-Jérôme le 26 janvier, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ALBERT VALOIS, prêtre, *chancelier*.

SOEURS DE MISERICORDE VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le vendredi, 16 janvier, avait lieu dans la chapelle des Soeurs de Miséricorde, rue Dorchester, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse.

Ont revêtu le saint habit: Mlles Marie-Cécile-Elisabeth Paré, dite Soeur Sainte-Philomène, de Montréal; Marie-Audiana Lesage, dite Soeur Sainte-Candide, de Winooski.

Ont prononcé les vœux perpétuels: Soeur Saint-Wilfrid (Emma Godin), de Midland; Soeur Sainte-Apolline (Marie-Cécile Côté), de Saint-Fabien-de-Rimouski; Soeur Sainte-Claudia (Marie-Adèle Fortin), de Val-Brillant; Soeur Saint-Isidore (Marie-Claudie Lévesque), de Trois-Pistoles; Soeur Saint-Martin (Marie-Anne d'Amour), de Saint-Mathieu-de-Rimouski.

Mgr de la Durantaye, vicaire général de Montréal, présidait cette cérémonie et a prononcé l'allocution de circonstance.

**LES JOURS D'ABSTINENCE
POUR LE PROCHAIN CAREME**

Joliette, le 19 janvier 1920.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,
archevêque de Montréal,

Monseigneur,

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Joliette a l'honneur d'adresser à Votre Grandeur copie de l'*indult* récemment concédé par Sa Sainteté Benoît XV à tous les Ordinaires du Canada concernant l'abstinence quadragésimale.

De Votre Grandeur, le très respectueux serviteur,

EMILE LACHAPPELLE, chan.,

* * *

chancelier.

TRÈS SAINT PÈRE,

Le soussigné, évêque de Joliette, en son nom et au nom de tous les Ordinaires du Canada, très humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, la supplie de vouloir bien proroger *ad decennium* l'*indult*, déjà accordé pour deux ans par la Sacrée Congrégation du Concile, de pouvoir substituer le mercredi au samedi pour l'observation de l'abstinence quadragésimale, et puisque cet *indult*, en date du 14 janvier 1919, n'a pas compris le samedi et la quinquagésime, le soussigné supplie Votre Sainteté de daigner l'inclure dans le nouvel *indult*.

Priant Dieu pour Votre Sainteté,

le plus humblement soumis de ses fils,

✠ GUILLAUME FORBES,

ÉVÊQUE DE JOLIETTE.

Annimus pro gratia iuxta preces,

Ex aedibus Vaticanis,

die 17a Novembris 1919,

BENEDICTUS PP. XV.

Copie conforme à l'original,

✠ GUILLAUME, ÉV. DE JOLIETTE.

MGR GUERTIN
VICAIRE GENERAL DE SAINT-HYACINTHE

MGR Joseph-Ludger Guertin, protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse et prévôt du chapitre de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, est décédé dans la ville du même nom, le 8 janvier dernier, après seulement quinze jours de maladie, dans la soixante-cinquième année de son âge et la trente-sixième de son sacerdoce. Ses funérailles ont eu lieu le 12 janvier, à la cathédrale, sous la présidence de Mgr l'évêque du diocèse, qui a tenu à officier lui-même, au milieu d'un grand concours de prélats, de prêtres et de fidèles. M. le chanoine Decelles, supérieur du séminaire diocésain, a prononcé l'oraison funèbre. Le lendemain, après un deuxième service au séminaire, les restes mortels du regretté défunt étaient descendus dans la crypte où dorment déjà tant d'anciens de la maison de M. Girouard. Le samedi, 17 janvier, le *Courrier* de Saint-Hyacinthe, en outre d'un article de la rédaction, publiait une fort belle notice, où l'un des anciens élèves de Mgr Guertin, devenu son confrère, raconte la vie et l'œuvre du grand-vicaire disparu.

La tâche est facile, vraiment, pour nous, après ce qui s'est dit ou s'est écrit sur sa tombe, de rendre hommage à la mémoire de ce prêtre et de ce prélat distingué, dont le mérite égalait la vertu et dont tout Saint-Hyacinthe regrette si profondément la disparition. Nous n'avons qu'à reproduire ou à analyser.

* * *

Mgr Guertin, a aimé la loi de Dieu, disait M. le chanoine Decelles, en ce qu'elle est d'abord une règle de foi, un corps de doctrine et un enseignement. Et c'est pourquoi il fut un studieux de la parole sainte des Ecritures inspirées, c'est pourquoi il aima si généreusement le ministère de la prédication. Et, au passage, M. le chanoine a su très heureusement

préciser le genre qu'affectionnait Mgr Guertin, " qui aimait, disait-il, à répandre des vérités parfois très austères sous les grâces un peu vieilles d'un langage fleuri et coloré ", qui, " très attaché aux traditions, était resté conservateur en bien d'autres choses et jusque dans son style ", et qui, " dans la forme de ses instructions, savait mettre un agencement de figures littéraires et une arrière-saison d'humanités classiques qui lui donnaient comme un air de jeunesse sous ses cheveux blancs ". Non seulement, continuait M. le supérieur, Mgr Guertin a aimé la loi de Dieu en tant qu'elle est une doctrine, mais il l'a aimée aussi en tant qu'elle est une loi d'oeuvres et de dévouement. " Dieu avait répandu la bonté sur son visage. Quelle bienveillance dans le regard! Quelle douceur attirante dans le sourire! La mort seule était capable de refroidir la flamme accueillante de sa physionomie... Son coeur était bon, il s'attachait aux âmes. " Et c'est bien cela. Tous ceux qui ont connu Mgr Guertin, l'ont, à ces paroles, reconnu. Enfin, ajoutait toujours M. Decelles, Mgr Guertin a aimé la loi de Dieu en tant qu'elle est une règle de vie sacerdotale et de sainteté, et l'orateur le démontrait en parlant de la régularité, de l'esprit de mortification et de l'exquise charité du regretté prélat. Après une délicate expression de sympathie à l'adresse du vénérable évêque de Saint-Hyacinthe, qui perd en Mgr Guertin l'ami le plus fidèle et le collaborateur le plus sûr et le plus dévoué, M. le chanoine-supérieur terminait en rappelant la mort " sainte et belle, un samedi matin, à l'heure de l'angelus, " de ce prêtre, si digne, qui fut naturellement un fervent de Marie.

* * *

La notice qu'a publié le *Courrier*, qui n'est pas signée mais dont on reconnaît bien l'auteur, insiste sur toutes ces fortes qualités qui ont fait de Mgr Guertin un prêtre et un prélat de tous points si remarquable. Nous avons eu d'abord la pen-

sée de la reproduire, cette notice, en entier dans nos pages. Le cadre dont nous disposons ne nous le permettant pas, nous voulons au moins en donner la substance. Voici, en première ligne, son *curriculum vitae* :

Entré un peu tard dans le sacerdoce, M. l'abbé Guertin fut ordonné prêtre par Mgr Moreau, le 21 septembre 1884. Il était presque dans sa trentième année, étant né à Saint-Denis, le 2 octobre 1855. Après ses études classiques et théologiques faites à Saint-Hyacinthe (1875-1883) et au grand séminaire de Montréal (1883-1884), il demanda immédiatement son agrégation au séminaire de Saint-Hyacinthe. Il devait y demeurer dix-huit ans et y laisser pour toujours son cœur. Après quatre années de professorat et deux de directorat, il alla étudier aux universités romaines (1890-1892), d'où il revint avec le titre de docteur en philosophie. A son retour au pays, il reprit sa chaire de professeur et enseigna la philosophie six ans (1892-1898), et la théologie quatre ans (1898-1902). Cette année, en juin, il quitta, non sans regret, le séminaire et prit charge de la paroisse de Sainte-Madeleine. Il y fut deux ans (1902-1904), et il eut le temps d'y faire du bien, de se gagner les cœurs et de fonder un couvent des Soeurs de Saint-Joseph pour son village. En 1904, il accepta la cure de Saint-Liboire. Comme à Sainte-Madeleine, il y travailla avec ardeur, se fit aimer et fonda un couvent des Soeurs de Saint-Joseph. Trois ans plus tard, en 1907, Mgr Bernard le choisit pour son vicaire général. Il laissa sa paroisse et s'en vint à l'évêché occuper les deux modestes chambres, où on le rencontra toujours depuis également bon, également dévoué, également serviable à tous. En février 1907, il entra dans le chapitre de la cathédrale et en devenait le prévôt quelques mois après. Pendant sa visite *ad limina*, Mgr Bernard lui confia l'administration du diocèse de mai à septembre 1914. Le 22 juin de la même année, à la demande de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Sa Sainteté Pie X le créa protonotaire apostolique : récompense bien méritée de ses grandes vertus, de ses hautes qualités intellectuelles et de sa parfaite dignité ecclésiastique. Tout le monde applaudit ; lui seul s'en étonna.

L'auteur de la notice expose ensuite jusqu'où et combien Mgr Guertin fut un homme de foi, un homme d'espérance et un homme de charité. Il aimait le bon Dieu, Notre-Seigneur, la sainte Vierge, simplement et tout ensemble profondément. Sa charité, d'ailleurs, " n'était pas seulement dans le ciel ". Toutes les souffrances de la terre trouvaient en lui un consolateur... Dans toute la force du terme, il fut bon :

Cette bonté ne se démentit jamais, elle finit par pénétrer toute sa personne, elle rayonnait sur sa figure. Pour tous, c'était le bon Mgr Guertin. Oui, il était bon! Bon pour ses amis, à qui il resta dévoué et fidèle; bon pour ses élèves, qu'il affectionnait comme un père; bon pour ses paroissiens, pour qui il se dépensa sans mesure; bon pour ses supérieurs, qu'il a toujours respectés et vénérés; bon pour ses égaux, qu'il traitait en frères; bon pour ses inférieurs, les petits, les humbles; bon pour les vieux, qu'il honorait; bon pour les jeunes, oui, les jeunes, prêtres et séminaristes, qu'il recevait bras et cœur ouverts; bon surtout pour ceux qui vivaient avec lui; ceux-là, il les a aimés avant tous les autres, pour eux, il avait *son vclours en dedans*...

Cette bonté cependant, poursuit l'auteur de la notice que nous analysons, n'empêchait pas Mgr Guertin d'être un énergique et un fort. Son intransigeance doctrinale était bien connue. Il ne fréquentait que des auteurs au catholicisme franc... Il n'aimait pas les demi-vérités et ne pouvait pas s'en taire... La faculté maîtresse chez lui, c'était la volonté... Il était maître de lui, tout était réglé dans sa vie...

Il nous faudrait citer encore! Mais force nous est de nous en tenir à ces trop courts extraits. L'auteur de la notice conclut en disant: " Il n'y a là que des éloges, mais personne ne dira que ce n'est pas la vérité... On pourrait résumer le tout en un mot sublime: *Erat enim sacerdos Altissimi* — *C'était le prêtre du Très-Haut!* En effet, il n'y a pas moyen de mieux dire, ni plus justement.

• • •

Il y aura bientôt trente ans, en 1891-1892, au *Collège Canadien* de Rome, l'abbé Guertin était déjà pour ses confrères l'étudiant modèle et le prêtre exemplaire qu'il a toujours été depuis. Nous en avons gardé le très vif souvenir. Plusieurs de nos compagnons d'étude, en ces premières années d'existence du *Petit Canada* de Rome, dépassaient l'âge ordinaire où l'on suit des cours. Avec le Père Corcoran et M. le chanoine Préville, M. le curé Lachance, M. le curé Cimon et M. le curé Magnan, nous comptions, parmi les nôtres, Mgr Bru-

neault, Mgr Lefebvre, Mgr Lapointe, Mgr Lemieux, Mgr Arcand, et celui qu'on appelait déjà le bon M. Guertin, aujourd'hui le regretté Mgr Guertin.

En déposant notre modeste hommage sur sa tombe, il nous plait d'évoquer le souvenir de ces belles années de jadis. Ces confrères, plus vieux que nous de dix ans, nous donnaient alors l'exemple de la régularité et de la dignité de vie, en même temps que celui du travail soutenu et intelligent. C'était le beau temps! Voilà maintenant qu'ils commencent à disparaître. C'est la loi! Nous savons qu'elle est juste, puisqu'elle est voulue de Dieu. Mais on ressent plus vivement la perte de ceux qui furent plus chers, en des temps et en des circonstances où les liens qui se forment sont si doux au coeur.

Que la paix de Dieu soit le partage du bon M. Guertin, ou, comme on a dit plus tard, du bon Mgr Guertin! C'est notre souhait et c'est notre hommage à sa mémoire. *Dona, Domine, pacem!*

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LE PERE PICHON

LE Père Almire Pichon, s. j., vient de mourir subitement, à Paris, à l'âge de 76 ans.

Ce vaillant religieux avait consacré au Canada les plus fructueuses années de sa vie apostolique et jouissait parmi nous d'une réputation bien méritée. Son exquise urbanité, son langage charmeur, son érudition si variée et jamais en défaut, la loyauté de son coeur lui avaient conquis dans le clergé de franches amitiés. Aussi, était-il recherché comme missionnaire, et ils sont rares les centres canadiens-français qui n'ont pas entendu sa parole apostolique.

Les communautés religieuses surtout ont fait appel à son ministère, parce qu'elles trouvaient dans sa direction lumière et réconfort. Ancien pénitent de Mgr de Ségur, le Père avait

puisé, à l'école de son vénéré directeur, les principes de cette spiritualité à la fois suave et forte qui pousse au progrès, non par la crainte, mais par l'amour. Aussi que d'âmes délicates ou timorées il a rassurées ou pacifiées! Que d'âmes, appelées à monter vers les régions du sacrifice, il a su comprendre et orienter!

Parmi ces âmes d'élite qu'il lui fut donné de diriger, il nous sera bien permis d'en citer une: Soeur Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, la petite carmélite de Lisieux, dont la cause de canonisation est introduite à Rome. Le Père Pichon fut son confident intime et son guide dans les premières épreuves de la vie religieuse. Il ne cessa plus, même de loin, de suivre l'action de Dieu en elle. La douce carmélite, qui promettait en mourant de faire tomber sur la terre une pluie de roses, ne pouvait oublier son directeur.

Nous trouvant de passage à Paris en 1909, on nous annonça que le Père Pichon venait d'être administré et que les médecins gardaient peu d'espoir. Le lendemain nous nous présentions à l'hôpital, sans grande espérance de pouvoir même être reçu à son chevet. Or, quelle ne fut pas notre surprise de trouver le Père assis dans son lit et faisant ses plans pour une série de retraites à travers la Hollande et la Hongrie. " Plus de trace du mal, nous dit-il joyeux. C'est ma petite pénitente qui du haut du ciel m'a guéri, ce n'est pas d'ailleurs la première faveur qu'elle m'obtient. Par prudence, les médecins me défendent de me lever, mais je suis parfaitement bien. " Et pendant près d'une heure on parla du Canada, le Père s'informant avec un vif intérêt des personnes et des choses du pays.

Les nombreuses âmes qu'il a dirigées voudront bien avoir un souvenir spécial dans leurs prières pour le zélé propagateur de la dévotion au Coeur de Jésus...

Le Messager, février 1920.

L. BONCOMPAIN, S. J.

S. E. LE CARDINAL O'CONNELL ET LES CANADIENS

A la bénédiction d'une nouvelle église franco-américaine à West-Everett, près de Boston, le cardinal O'Connell a prononcé une importante allocution : " Dans ce pays, moins que partout ailleurs, a dit Son Eminence, il n'est nul besoin de supprimer les instincts et les traditions que les races ont apportés ici. Au contraire, ces traditions, ces instincts doivent recevoir assez de latitude pour exercer leur influence naturellement bienfaisante. La langue, le temperament, les dons et facultés variés qui sont distribués à la race humaine, doivent être cultivés et consolidés pour la plus grande gloire de Dieu. "

Le cardinal fit l'éloge des Franco-Américains de l'archidiocèse dans les termes suivants : " Je félicite tous les bons Canadiens français de mon archidiocèse. C'est avec bonheur que j'atteste qu'ils ont apporté ici la foi solide et forte implantée par leurs ancêtres au Canada il y a des siècles. Ils sont venus par ici sans perdre cette foi; ils sont demeurés loyaux à l'Eglise de leurs pères. "

CEUX QUI ONT SAUVE LA SITUATION EN FRANCE

Les socialistes et les radicaux, avant les élections, ont voulu donner un échantillon de la liberté des soviets qu'ils préconisaient. Pour avoir la liberté de parler seuls et museler tous les hommes d'ordre qui voulaient sauver la France des tentatives de ces frans-maçons vendus au bolchevisme et à l'Allemagne, ces bons apôtres avaient imaginé tout simplement de fomenter la grève des imprimeurs afin d'empêcher la publication des journaux défenseurs de l'ordre.

Ils avaient oublié une chose. C'est que le personnel de la

Croix de Paris n'est pas la chose de l'*Internationale*, sans Dieu et traître au besoin à la patrie. C'est ce qui fait que les journaux d'ordre, au nombre de près de cinquante, ont pu se fusionner en une seule feuille, la *Presse de Paris*, imprimée par le personnel et les presses de la *Croix* et qui était, chaque jour, comme une mosaïque faite des articles de fond de tous ces journaux et des principales nouvelles. Et c'est ainsi que la situation a été sauvée.

Les élections faites, les grévistes sont rentrés dans les ateliers après avoir perdu un mois de salaire, mangé de la misère et sans obtenir d'augmentation de salaire. Et voilà quel service l'*Internationale* leur avait rendu en faisant d'eux l'instrument aveugle et inconscient des desseins du socialisme.

Une fois de plus, on touche du doigt la nécessité de groupements ouvriers catholiques à dresser en face des entreprises révolutionnaires du tiers-ordre maçonnique qu'est l'*Internationale*.

J.-T. N.

L'Action catholique, 17 janvier.

LES CONDITIONS DE LA PAIX RELIGIEUSE EN FRANCE

EUX qui, avant la guerre, étaient les adversaires des catholiques, déclarent aujourd'hui vouloir la paix.

Les catholiques, par fidélité à leur doctrine autant que par patriotisme, l'ont toujours voulue. Il ne reste donc qu'à rechercher les conditions de cette paix.

Les assurances qui sont données aux catholiques par des hommes d'Etat tels que M. Clemenceau et M. Millerand sont de heureux préliminaires auxquels les catholiques font volontiers bon accueil. Mais des protestations de réconciliation fraternelle, même après la fraternité de la guerre, ne peuvent

suffire, pas plus que n'a suffi hélas ! la déclaration de *l'esprit nouveau* de M. Spuller. Elles doivent être suivies, sinon accompagnées, de réalités effectives. Sous peine de n'être qu'une illusion de plus, qu'une déception nouvelle, les préliminaires de paix doivent aboutir à un état nouveau du droit comme des faits. Quelles peuvent être, de part et d'autre, les conditions de cette pacification religieuse ?

L'Etat ne peut demander aux catholiques que ce qu'il demande aux autres citoyens, et les catholiques le lui donnent sans marchander. Ils ont été, pendant la guerre, au premier rang des défenseurs du pays. Ils sont, aujourd'hui, au premier rang des défenseurs de l'ordre contre l'anarchie. Faisant abnégation de toutes préférences, ils ont été, au cours de ces années tragiques, les soutiens constants de l'autorité existante. Aujourd'hui un péril nouveau menace la France. On retrouvera les catholiques à leur poste de combat contre les fauteurs de troubles et les semeurs de discorde. Si, pour la paix religieuse, M. Clemenceau paraît exiger " que les légitimes revendications des libertés confessionnelles ne s'embarrassent plus des poids morts des anciens partis ", cette condition est elle-même remplie. Il n'est pas un catholique digne de ce nom qui ne mette les intérêts religieux au-dessus de toute considération politique, quelle qu'elle soit.


Les catholiques, de leur côté, que demandent-ils ? Ils demandent au moins que, fidèle à ses principes fondamentaux, un Etat, même laïque, leur assure efficacement la liberté et l'égalité qu'il accorde aux autres citoyens. Cette égalité, cette liberté sont manifestement lésées par les lois dites laïques. Pour quoi ces lois seules, contrairement à la lettre et à l'esprit de la constitution républicaine, seraient-elles déclarées intangibles ? Pourquoi M. Millerand, dans le même discours où il réclame une révision de la constitution, ferait-il d'avance une exception pour des lois dont le moins qu'on peut dire est qu'elles

offensent gravement la justice et divisent les Français entre eux ? Pourquoi les catholiques n'auraient-ils pas le droit d'espérer et de procurer par tous les moyens légaux des modifications aux lois qui restreignent leurs libertés ? Pourquoi ne pourraient-ils désirer et poursuivre l'idée nécessaire d'un statut légal pour l'Eglise de France ? Peut-être, en gardant les lois " laïques ", laisse-t-on entendre qu'on ne les appliquera plus ou qu'on ne les appliquera qu'avec le libéralisme le plus sympathique. Ce *modus vivendi* manquerait de franchise. Il ne serait digne ni de catholiques, ni de Français. Les catholiques n'auraient pas ainsi les droits et les libertés des autres citoyens. Ils ne feraient que bénéficier aujourd'hui d'une tolérance aussi précaire qu'extra-légale, qu'un changement de ministère ou, un incident politique pourrait leur enlever demain. Ce ne serait pas la paix, ce ne serait qu'une trêve. L'expérience des décrets de 1880 a appris aux catholiques ce que l'on peut faire contre eux des lois existantes. On ne peut s'étonner de les voir demander des garanties de droit précises.

M. Millerand a répété et fait sien le mot de M. Viviani, déclarant " qu'il verrait sans scandale traiter avec le Vatican, si les intérêts français l'exigeaient ". Là, en effet, se trouve la condition indispensable de la pacification religieuse. C'est l'autorité du Souverain Pontife qui dénouera toutes les difficultés nées des lois laïques. C'est par elle que pourra s'établir le statut de l'Eglise de France qui sera le définitif traité de paix. Sans doute on aurait pu souhaiter, là aussi, une déclaration plus précise. Mais si l'homme d'Etat qui l'a faite n'est pas encore en route pour Rome, il faut, sans joie prématurée, mais sans parti pris de défiance, lui savoir gré de regarder le chemin qui y mène.

La Semaine religieuse de Lille.

LE RESULTAT DES ELECTIONS EN BELGIQUE

OMME il fallait s'y attendre, dit la *Semaine religieuse* de Liège, les socialistes ont gagné des sièges. C'est logique. Cela découle naturellement du suffrage universel, à partir de vingt-et-un ans, dans une région où le libéralisme a déchristianisé l'école, l'usine et la famille. Quand Dieu et son Christ sont déconsidérés, quand on les traite avec indifférence et hostilité, quand les dividendes sont l'unique préoccupation des industriels, quand les commerçants et les cultivateurs mettent leur âme dans leurs magasins ou dans leurs betteraves, il est naturel, logique, que les idées révolutionnaires prennent le dessus. Quand la justice et l'honneur ne sont que des enseignes, on a vite fait de les briser et de marcher dessus.

Ne soyons donc pas étonnés du succès socialiste et ne maudissons pas trop le sot suffrage universel que l'entrée triomphale du roi au pays nous a apporté dans un discours-programme inspiré par quelque avocat. Ce qui est arrivé devait arriver par la force des choses. Le suffrage universel a mis la plaie à nu. C'est un service rendu à la nation qui veut vivre. Certes, l'étranger qui a toujours loué notre intelligence et notre activité, envié notre prospérité, admiré et glorifié notre beau geste du 4 août 1914, acclamé le roi héroïque et le cardinal magnanime, cet étranger doit faire de grands yeux en lisant le résultat des élections. Mon Dieu, dira-t-il, c'est là cette Belgique belle, si juste, si droite? Comment est-il possible qu'elle ait descendue dans la boue du bolchévisme au point que toute la Wallonie en suffoque et que les Flandres sont fortement empués ?

Si, demain, on nous jette des pierres parce qu'on n'a pu empêcher la révolution d'arborer très haut la loque rouge, pourrions-nous du moins avoir la consolation d'une consi-

en paix. Hélas! que de catholiques diront peut-être comme le malheureux Pilate: "Je m'en lave les mains, je n'y suis pour rien!" Ce sont ceux qui croient faussement que l'assistance à la messe du dimanche, le devoir pascal, une communion à quelque grande fête suffisent pour être classés parmi les fidèles enfants de l'Eglise et parmi les consciences droites. Ce n'est pas là le christianisme, c'est son aliment. Mais si l'âme qui l'absorbe contrarie son effet bienfaisant par des poisons, c'est-à-dire par le péché, par une vie mondaine, par les préoccupations exagérées des biens de la terre, par des plaisirs sensuels, etc., le culte religieux ne lui profitera guère. Il ne lui suffit pas de prendre part au banquet sacré le matin, il faut encore la voir, le soir, ne pas participer aux fêtes du démon. Il faut être catholique avant tout, prêt à sacrifier ses préférences personnelles au bien général. Si on n'ordonne pas sa vie tout entière dans le sens catholique, si on ne vit pas son catholicisme, si on ne se borne uniquement à le porter comme un vêtement qui distingue l'honnête homme de celui qui ne l'est pas, on finira par lui tourner le dos le jour où quelque avantage matériel, réel ou imaginaire, sera en jeu. Cela explique le progrès des socialistes en Belgique.

Quelles seront les suites de leurs succès? Notons, pour rassurer les âmes peu au courant de la vie parlementaire, que les socialistes sont loin d'être maîtres du pays. Ils ont une grosse soixantaine de sièges à la chambre. Les catholiques qui en occupaient quatre-vingt-dix-neuf en ont perdu vingt-deux. Notre recul aurait été un désastre en 1912 ou 1914. Au jourd'hui, à cause des circonstances dans lesquelles se trouve le pays, ce n'est qu'un accident désagréable, une surprise instructive. Jamais les socialistes n'ont eu dans le passé et n'auront dans l'avenir des circonstances aussi favorables pour lutter avec succès. L'esprit de lucre qui, durant la guerre, s'est emparé de l'âme des commerçants et des cultivateurs, le

ravitaillement défectueux, le mécontentement des soldats flamands, la division des forces catholiques, l'inexpérience des jeunes électeurs et leur mentalité légère, la longue durée de la guerre, les difficultés de la restauration nationale, toutes ces choses ont rendu le terrain favorable au socialisme. Il pousse tout seul dans des âmes mécontentes, aigries, souffrantes. La révolte est le fruit de la rancune. Comme le gouvernement était catholique durant la guerre, ses ennemis avaient toute facilité de lui faire endosser les misères dont le pays était accablé. Comme les agriculteurs ont profité de la guerre pour arrondir leur fortune, tandis que les ouvriers et petits bourgeois vivaient dans une misère noire à cause des prix scandaleux des vivres de première nécessité, toute la responsabilité a été jetée encore sur le parti catholique. Cela ne se représentera plus. Les rouges sont arrivés à leur apogée. Que les partis de l'ordre en tirent les conséquences pratiques, se serrent les coudes, respectent les croyances, laissent pleine liberté aux honnêtes gens, montrent de la poigne en face des éléments braillards, et tout ira bien. Il est, d'ailleurs, à noter que le parti socialiste, malgré ses progrès, n'a pas ce qu'il espérait. Il croyait tenir les rênes du pays, et il n'atteint qu'un tiers de la représentation. Le pays est aussi calme après qu'avant les élections. Il a faim de paix et de prospérité. Ce ne seront pas les trente nouveaux députés rouges qui les lui apporteront. Les ouvriers en attendent merveille. Pauvres gens !

La Semaine religieuse de Liège.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	10 février	— Saint-Sulpice.
Jeudi	12 "	— Rivière-des-Prairies.
Samedi	14 "	— Saint-Antoine.
Dimanche	15 "	— Notre-Dame.